

Ensemble, pour faire entendre nos voix auprès des institutions européennes

La France présidera SGI Europe ces deux prochaines années :
une opportunité supplémentaire pour agir et s'organiser



SGI Europe, partenaire social européen

SGI Europe (anciennement Ceep Europe) représente depuis 1961 **les employeurs et les entreprises de services d'intérêt général et de services publics**.

SGI Europe est un des acteurs officiels du **dialogue social européen au niveau intersectoriel** et l'un des quatre **partenaires sociaux européens** qui représentent travailleurs et employeurs. Ainsi, SGI Europe est systématiquement consulté par la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Conseil européen et le Parlement européen.

L'investissement à SGI Europe permet ainsi de bénéficier d'un accès direct et privilégié à l'ensemble des décideurs européens pour porter des dossiers politiques et législatifs essentiels pour la construction de l'Union européenne et le développement des États membres.

Les grands dossiers portés par SGI

Si SGI Europe est historiquement engagé dans les **affaires sociales**, son action intersectorielle le mène à s'investir sur de **nombreux sujets politiques d'actualité**. Voici ses actions emblématiques :

€ Le plan de relance européen de 2020

▸ **Se positionner comme interlocuteur privilégié des institutions européennes durant la crise de la Covid-19.**

Soutenant une réponse rapide, décisive et volontariste de l'UE auprès des États membres, SGI a notamment contribué à l'adoption des mesures d'urgence et du plan de relance «Next Generation EU».

🌱 Le Pacte vert pour l'Europe

▸ **Saisir l'opportunité unique de souligner l'importance des services publics et d'intérêt général dans la lutte contre le changement climatique.**

SGI Europe plaide pour une vision intégrée des enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui permettent l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le cadre du Pacte.

📶 La numérisation

▸ **Faire des recommandations sur la vision européenne du numérique propres aux fournisseurs publics et d'intérêt général.**

On retrouve notamment le besoin d'un traitement égal des entreprises publiques et privées, l'importance d'une souveraineté européenne en matière digitale et la reconnaissance de l'acquis communautaire spécifique aux services d'intérêt général dans ce contexte.

€ Les plans de relance nationaux

▸ **Soutenir les différentes contributions faites par les fournisseurs d'intérêt général au niveau européen.**

En travaillant avec la Task force pour la reprise et la résilience de la Commission européenne, SGI a marqué l'importance des investissements dans ce secteur pour renforcer la résilience du modèle socio-économique européen.

🌍 La taxonomie verte

▸ **Faire partie du groupe d'experts européen pour réaliser l'ambition climatique européenne.**

La taxonomie verte vise à déterminer les critères pour évaluer si une activité contribue à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. SGI Europe joue ainsi une influence directe sur les discussions en cours.

🗣️ La promotion des services publics et d'intérêt général

▸ **Porter les revendications de ses membres en tant que partenaire social incontournable.**

SGI a ainsi des contacts très réguliers avec les différents services de la Commission européenne (au niveau administratif et politique), du Parlement européen et du Conseil européen.

SGI France, la section française de SGI Europe

SGI France est composé de membres représentatifs d'entreprises et de fédérations d'entreprises françaises **dédiées à des missions d'intérêt général**, dans le domaine des réseaux, des services sociaux et de santé, des banques et du développement local, entre autres.

L'adhésion aux sections nationales donne droit de **participer aux travaux de SGI Europe** et d'**être élu aux postes de gouvernance des différentes commissions et groupes de travail de l'organisation**.

! Tous les **membres de la section française peuvent intégrer les commissions et groupes de travail**. Ils peuvent donc **contribuer à l'élaboration de la stratégie d'influence de SGI Europe auprès des décideurs européens**.

☰ Ses priorités

- **Optimiser** la participation française aux travaux de SGI
- **Relayer** les avis et opinions de SGI auprès des pouvoirs publics, des partenaires et médias français
- **Développer** des échanges sur l'actualité européenne des services d'intérêt général et les questions liées au dialogue social européen

👥 Ses membres

- **Des entreprises à participation publique** : EDF, La Poste, Orange, SNCF
- **Des entreprises publiques locales** : Ciliopée Habitat, La Société d'Exploitation de la Tour Eiffel, La Cité Nantes, La Folle Journée, Nantes Métropole Aménagement, SEMITAN, SEMMINN...
- **Des fédérations professionnelles d'entreprises et d'employeurs** : Fédération des Epl, Ipsec, Nexem, UDES, USH, Fédération des ESH
- **Des institutions financières publiques** : Caisse des dépôts et consignations

✓ Pourquoi adhérer ?

- Vous avez une **place forte et réelle** dans les **débats sur les sujets européens** en cours de négociation.
- Vous êtes **informés des grands dossiers et recevez en exclusivité les grandes avancées** européennes de notre secteur.
- Vous êtes **invités à nos événements annuels** en présence des **décideurs français en matière européenne**.
- Vous faites partie d'un **réseau de membres qui partagent et comprennent les mêmes enjeux que vous**.



Comment s'articule SGI ?

En Europe

La gouvernance de SGI Europe s'organise autour de :

- **1 Président** : Pascal Bolo (FR)
- **3 Vice-présidents** : Milena Angelova (BG), Filippo Brandolini (IT), Ingbert Liebing (DE)

Le Secrétariat, installé à Bruxelles, est dirigé par la **Secrétaire générale** de SGI Europe : Valeria Ronzitti (IT).

En France

La section française s'organise autour de son **Bureau** dont Pascal Bolo est le **Président**.

Toutes les entreprises membres de SGI France sont convoquées une fois par an à l'**Assemblée générale de la section française**.

En outre, elles sont **représentées au sein de l'Assemblée générale de SGI Europe** par cinq délégués français et **participent aux travaux des différentes commissions** de leur choix.

2021 et 2022 : années de présidences françaises

La **présidence française de SGI Europe** est une opportunité unique !

Elle **se superpose à deux événements européens majeurs** :

- La **présidence française du Conseil de l'UE** au premier semestre 2022.
- Les **présidences françaises simultanées de tous les partenaires sociaux européens** (SGI Europe, Business Europe, SME United et Confédération européenne des syndicats).

Deux années pour construire l'avenir des entreprises qui fournissent des services publics et d'intérêt général, **rejoignez-nous !**



Comment s'organisent les travaux de SGI Europe ?

Son action s'organise autour

- **D'actions politiques et de communication** auprès des instances européennes (prises de position, participation aux concertations)
- **D'appui au management** (formations, label RSE)
- **D'animation professionnelle** du réseau (groupes métiers, séminaires, information de ses membres des évolutions législatives)

Les commissions et groupes de travail

Les commissions et groupes de travail se réunissent régulièrement pour élaborer les documents de position. Ils rassemblent des experts de tous les États membres.

Commission	Affaires sociales	Durabilité	Services publics
Groupes de travail	<ul style="list-style-type: none">▸ Éducation et formation professionnelle▸ Égalité▸ Macro-économique▸ Protection sociale▸ Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none">▸ Communication▸ Eau▸ Énergie▸ Environnement▸ Numérique▸ Transports	<ul style="list-style-type: none">▸ Entreprises, marché intérieur et concurrence▸ Services d'intérêt général▸ Stratégie industrielle

Pour toute demande, votre contact privilégié :

Camille BOULAT | c.boulat@lesepl.fr | 01 53 32 22 25
SGI France, 14 rue de la Tombe Issoire, 75014 Paris

Plus d'informations sur notre **site web** :

www.sgieurope-france.org